

Réf: Dossier 219567

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARIMAK »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody Faya
nouveau goudron , lot n°07, ilot n°01, 07 BP 534 Abidjan
07, Lot 07, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIMAK »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Vente de matériels informatiques
Fourniture de bureau
Transfert d'argent national et international
Commerce général
Import et export de vêtements, mobilier,
imprimerie

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody Faya nouveau goudron , lot n°07, ilot n°01, 07 BP 534 Abidjan 07, Lot 07, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle KOUAME AMOIN MARIETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03225 du 24/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40918/GTCA/RC/2023 du 24/08/2023

